



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

EDF

Question écrite n° 95016

Texte de la question

M. Patrick Beaudouin attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la gestion de la Caisse centrale des activités sociales d'EDF. Voici trois ans, la Cour des comptes avait émis des critiques sévères à l'égard de ce comité d'entreprise. Dans le cadre du suivi de ses recommandations, la Cour a récemment transmis un relevé d'observations provisoires, dont la presse s'est faite l'écho. Il met en évidence une envolée des frais de gestion, qui conduit à un déficit considérable, alors même que les ressources se sont accrues. Il souligne un financement trop souvent dévolu aux charges administratives, comme la rémunération des collaborateurs permanents, dont le nombre s'est accru, au détriment des activités sociales proprement dites, quand les fonds collectés ne servent pas à financer des projets à caractère politique. Il lui demande si des mesures seront bientôt prises afin de parvenir à un mode de financement plus équitable, à une gestion plus saine, à un fonctionnement plus transparent et à des contrôles renforcés.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Beaudouin](#)

Circonscription : Val-de-Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95016

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13257

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)